

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'ENQUÊTE POLICIÈRE AU SUJET D'ACCUSATIONS FAITES À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO—LE CAS D'UN DÉPUTÉ FÉDÉRAL

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, comme le ministre des Finances soutient que son gouvernement est un gouvernement ouvert, ma question au solliciteur général a trait aux diverses allégations dont le député de Hamilton-Est a fait l'objet avant le 8 juillet et tout récemment; voici: Peut-il nous dire combien d'enquêtes, à sa connaissance, ont été menées par la GRC ou d'autres corps de police au sujet de ces allégations?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit, la semaine dernière, à la suite des accusations de M. Schulman, le ministre et le sous-ministre du Travail ont ordonné une enquête. Ils ont demandé à la Gendarmerie royale de vérifier le bien-fondé de ces accusations. C'est ce qu'elle a fait. Des enquêteurs sont allés voir M. Schulman et M. Kerr la semaine dernière et se sont également rendus aux bureaux de la police de Toronto. En arrivant à la Chambre tout à l'heure, j'ai reçu le rapport intérimaire de la Gendarmerie royale. Son enquête se poursuit. Voilà où en sont les choses.

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Le solliciteur général pourrait-il nous dire s'il y a eu avant les douze derniers mois d'autres enquêtes à l'égard des allégations faites à l'endroit du député de Hamilton-Est?

M. Allmand: Il n'y a pas eu d'autre enquête au sujet d'allégations faites concernant le député de Hamilton-Est. Une enquête est présentement en cours sur la demande du ministre du Travail à la suite des accusations de M. Schulman. A notre connaissance, la Gendarmerie royale n'a pas mené d'autre enquête à ce sujet. Si l'on en mène une maintenant, c'est seulement à la suite des allégations faites la semaine dernière par M. Schulman.

M. Lawrence: Il n'y en a eu aucune.

M. Allmand: En tout cas, la Gendarmerie royale n'en a pas faite. Je ne peux pas répondre pour ce qui est de la Sûreté provinciale de l'Ontario ou de la police de Toronto.

* * *

[Français]

LA JEUNESSE

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—ON DEMANDE QUAND LE GOUVERNEMENT ANNONCERA UNE NOUVELLE POLITIQUE

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Étant donné que l'année 1975 s'annonce difficile au chapitre du chômage, surtout pour les jeunes de moins de 25 ans, et que les étudiants du niveau collégial et universi-

Questions orales

taire appréhendent déjà de très sérieuses difficultés pour se trouver un emploi à l'été 1975, le ministre peut-il dire à la Chambre si le programme Perspectives-Jeunesse, tel que connu actuellement, sera renouvelé en 1975 ou si, étant donné les critiques fondées dont font l'objet les programmes Perspectives-Jeunesse et Initiatives locales, on peut s'attendre à une nouvelle façon de procéder de son ministère en cette matière et, dans l'affirmative, quand le ministre sera prêt à faire connaître aux intéressés le programme arrêté dans ce domaine?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, la question concernant un programme d'emplois d'été pour les étudiants fait l'objet d'un examen attentif. Nous annoncerons d'ici peu notre décision à l'égard du programme ou de son contenu. Je pourrais également ajouter pour l'édification du député que l'évaluation du programme Perspectives-Jeunesse et du programme d'initiatives locales a révélé qu'ils avaient été très profitables aux intéressés et au Canada en général.

* * *

● (1500)

LES POSTES

L'ENQUÊTE OFFICIELLE SUR LES INCENDIES PRÉSUMÉS VOLONTAIRES

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Postes. Je m'associe aux félicitations qu'il a adressées à la police et aux pompiers de Toronto, pour la façon dont ces derniers ont maîtrisé, la semaine dernière, le désastreux incendie qui avait éclaté dans un bureau de poste de cette ville. Comme les premières recherches ont établi que le second incendie du bureau situé à l'angle des rues Bay et Front avait été provoqué, et que la possibilité d'un attentat n'a pas été écartée dans le cas du principal sinistre, je dois demander au ministre de dire à la Chambre s'il y a eu une enquête fédérale et, dans la négative, si le ministre est maintenant disposé à en ouvrir une?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, nous attendons le rapport du directeur du service des incendies de la ville de Toronto pour connaître exactement la cause du sinistre principal.

M. Jelinek: J'aimerais poser une question supplémentaire au ministre. Étant donné que les incendies ont touché du personnel fédéral, qu'ils sont survenus dans des immeubles fédéraux, qu'ils ont détruit ou avarié des milliers d'objets de correspondance confiés à l'administration fédérale, le ministre laisse-t-il entendre qu'aucune autorité fédérale n'est chargée de déterminer la cause de l'incendie?

M. Mackasey: Non, monsieur l'Orateur; mais d'autre part nous ne voulons pas créer l'impression que nous n'avons pas confiance dans la compétence technique du directeur des incendies de la province d'Ontario.